

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

# Communiqué de presse - 4 août 2005

- ACTUALITES -

Date de mise en ligne : jeudi 4 août 2005

**Description :**

L'audience du Tribunal Administratif est prévue le 9 août 2005 à 14 h.

L'Hérault en crise.

La Buège menacée ?

---

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

---

Les tests de pompage continuent sans autorisation sur le site des Cent-Fonts. L'audience pour l'examen du recours déposé par l'Association pour la Protection des Ressources en Eau de la Vallée de l'Hérault se tiendra mardi 9 août à 14 heures au Tribunal Administratif de Montpellier, rue Pitot. Cette audience est publique.

L'Association relève d'une part qu'au moins cinq points de la nomenclature de la loi sur l'eau sont transgressés par l'arrêté préfectoral de récépissé de déclaration et de prescriptions complémentaires signé par le Préfet de l'Hérault le 20 janvier 2005. D'autre part, le projet se déroule sans qu'une étude d'impact ait étudié et comparé les besoins d'eau potable, les solutions alternatives de production à partir de l'eau du Canal du Bas Rhône et les conséquences écologiques du détournement de la source des Cent-Fonts et de l'appauvrissement du fleuve Hérault qui en résulterait nécessairement. Ces points seront exposés lors de l'audience.

Notre vivons actuellement un épisode de sécheresse fort, mais qui n'est en aucune manière exceptionnelle pour notre région de climat méditerranéen. Les efforts demandés à tous sous la forme de mesures de restrictions d'eau sont pleinement justifiés et permettent d'alléger le déficit hydrique enregistré depuis le début de l'année. Les journaux, télévisions et radios ont relayé, ces derniers jours, de nombreux articles qui rappellent que les investissements récents, consentis dans les usines de potabilisation de l'eau du canal du Bas Rhône François Arago et Portely, permettront de passer sans encombre cet été difficile.

Il n'en est pas de même pour l'état général des cours d'eau et les capacités d'irrigation. Contrairement aux déclarations catastrophistes, ce n'est pas la capacité de production d'eau potable qui souffre le plus de la sécheresse car nous sommes dans un pays développé et l'eau potable est avant tout un produit industriel. Elle peut être obtenue à partir de solutions alternatives.

L'Association se bat contre un projet qui risque d'aggraver la situation du fleuve Hérault déjà envahi par les algues et la vase sur l'ensemble de son cours. Aujourd'hui, le débit du fleuve n'est pas suffisant pour assurer correctement son auto-épuration et son activité biologique. Il est également trop faible pour permettre correctement l'irrigation de la moyenne vallée par le Canal de Gignac qui a dû organiser les restrictions sous la forme d'un tour d'eau entre les rives. Cette situation serait encore aggravée en cas de détournement de l'eau des Cent-Fonts. La situation actuelle est déjà grave pour le fleuve qui souffre d'anoxie sur une grande partie de son cours, poussant les autorités à essayer de soutenir le cours du fleuve à partir du lac du Salagou, lequel étant lui-même dans une situation très difficile.

Le projet de détournement de l'eau des Cent-Fonts met l'Hérault en danger. L'Hérault est en équilibre avec la zone karstique qu'il traverse sur plusieurs kilomètres d'une géologie composée de roches perméables et fracturées. De nombreux témoignages font maintenant état de fluctuations de niveaux de la Buège à l'occasion des pompages en cours. Ces fluctuations, si elles s'avèrent exactes seront enregistrées au niveau du piézomètre installé dans la source de la Buège. L'Association sera extrêmement vigilante à ce que ces données soient publiées. Nous attendons beaucoup du jugement du Tribunal Administratif pour que la raison et la prudence reviennent dans le traitement de ce dossier.

Un dossier spécial, à l'attention des journalistes sera préparé pour lundi 8 août au soir et pourra être obtenu sur simple demande.

Dans l'attente, nous restons à votre disposition pour toute question ou éclaircissement.

Philippe Machetel

Président de l'Association de Protection des Ressources en Eau de la Vallée de l'Hérault

